

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 14 JUIN 2022**

N° 17/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 11
POUVOIRS : 0
VOTANTS : 11

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ASCOLA Lisiane, M. BLIGUET Michel, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, Mme PRATS Eliane, M. SAUSSEZ Loïc, Mme ZUBER Sophie.

Date de convocation :
06/06/2022
Date d'Affichage :
14/06/2022

Un scrutin a eu lieu, Mme Eliane PRATS a été élue secrétaire de séance,

OBJET : Subvention accordée à l'Association Sportive du Lycée Charles Renouvier de Prades.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour le versement d'une subvention d'un montant de 100 € à l'Association Sportive du Lycée Charles Renouvier de Prades pour la participation d'une équipe de six élèves aux Jeux Internationaux de la jeunesse à Bruxelles.

Ceci étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE :**

D'autoriser le Maire à procéder au paiement de la subvention ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire

Patrick Marcel

